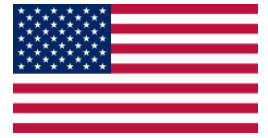




WORLD BOXING FEDERATION

World – Boxing- Federation U.S.A



DECISION N° 011/2015/INTT/WBF/02 Portant sur la nomination de Superviseur Fédéral W.B.F

- Vue les articles du règlement de la W.B.F World Boxing Fédération
- Vue les statuts de la W.B.F World Boxing Fédération
- Vue la nécessité d'un Superviseur en Afrique Centrale et Afrique de l'ouest

DECIDE

Article 1^{er} : Monsieur **Marion Olivier** est nommé **Superviseur** représentant de la W.B.F pour les zones Afrique Central et Afrique de l'Ouest

Article 2 : L'intéressé sera chargé d'organiser et de veiller au respect du règlement de la W.B.F
Au niveau de toutes les manifestations ou rencontres internationales en boxe professionnelle.

D'établir un planning pour les formations dispensées par les cadres de la W.B.F dans l'objectif de développer les activités sportives.

Article 4 : La présente décision qui est enregistrée au répertoire de la W.B.F sera communiquée et publiée partout ou besoin sera.

Article 5 : Monsieur **Marion Olivier** est membre du Comité Directeur de la W.B.F
Zones Afrique Central et Afrique de l'ouest

Ampliations :

AIBA.....1
CAB.....1
WBF.....1
CNO.....1
Intéressé.....1
Archives.....2

Fait à New York le : 03/12/2015

Le président W.B.F Africa Central- Africa West- Cameroun
Innocent Tchuenta Tarno

WBF
WORLD BOXING FEDERATION
PRESIDENT
CENTRAL & WEST AFRICA
REPRESENTATIVE
INNOCENT TCHUENTE
ITCHUENTETAMO@YAHOO.FR